

DEPARTEMENT
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2024_35

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le



ID : 030-213000201-20240715-D2024_35-DE

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au débat
19	19	17

Date de la convocation :
04/07/2024

Date de l'affichage :
04/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 15 juillet à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de M. BRUNDU André, Maire.

Présents :

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier, Christian Carteyrade, Alain Courtois, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie Dolhadille Jansen, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Kati Moulet, Karine Noguera, Isabelle Pinon, Tricou Sébastien, Françoise Turrubio, Daniel Weyh.

Procurations :

Madame Isabelle Dos Reis donne procuration à Madame Isabelle Pinon
Madame Josiane Julien donne procuration à Madame Karine Noguéra

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

Travaux de réfection du chemin des Prés des Lônes : validation du programme de travaux, approbation du plan de financement et sollicitation de de la Communauté de Communes de Petite Camargue pour la mise en œuvre des fonds de concours

Le chemin des Prés des Lônes revêtu de bitume a été dégradé lors des inondations de 2021. Situé à l'extérieur de la zone agglomérée de Aubord et desservant quelques habitations et exploitations agricoles, il n'a pas été retenu lors de la priorisation des travaux faits en urgence dans la foulée des inondations du 14 septembre 2021 ; Le centre urbain dense ayant été privilégié.

Aujourd'hui, il est passablement dégradé et compromet la sécurité des usagers et riverains.

Le coût des travaux de réfection du Chemin des Prés des Lônes est évalué de la façon suivante :

Type de travaux	Montant en euros
Signalisation et installations de chantier	787.41
Découpe préparation et démolition	4 362.37
Terrassement et réglage	3 983.77
Remise à niveau regards, boucles à clés, déblais	1 019.35
Revêtement bitumineux	15 267.95
TOTAL OPERATION HT	25 420.85
TVA 20%	5 084.17
TOTAL OPERATION TTC	30 505.02

Le montant global des travaux est estimé à : **25 420.85 euros HT**, soit **30 505.02 euros TTC**.

Le plan de financement prévisionnel en est le suivant :

Financeurs	Programmes	Part	Montant	Etat
Commune	Autofinancement	50%	12 711.00	Acquis BP
Communauté de communes de Petite Camargue	Fonds de concours	50%	12 709.85	En cours
TOTAL			25 420.85	

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- D'adopter le programme de travaux, évalué à **25 420.85€ HT** ;

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 030-213000201-20240715-D2024_35-DE

- D'approuver le plan de financement du programme de travaux de Lômes ;
- De solliciter le concours de la Communauté de Commune de Petite Camargue dans le cadre des fonds de concours pour l'année 2024 à hauteur de **12 709.85 euros** ;
- Dit que l'opération est inscrite sur le budget principal 2024 de la commune ;
- Donne tout pouvoir à Monsieur Sébastien Tricou pour signer les pièces se rapportant à la demande de subvention.

Le secrétaire de séance

Le Maire,
André BRUNDU

